Ville-Marie
Montréal

Direction des travaux publics
Division des études techniques – ingénierie et aménagement du domaine public
800, boul. De Maisonneuve Est, 17e étage
Montréal (Québec) H2L 4L8
Téléphone : 514 868-4168
Télécopieur : 514 868-3293

Demande de permis d'occupation Périodique du domaine public aux fins d'un usage de café-terrasse sur le territoire de l'arrondissement de Ville Marie

Espace réservé à l'administration ➡	No dossier :	*Règlement sur l'occupation du domaine public* (RRVM., c.O-0.1) *Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs* (CA24-019)
	Compte foncier :	*Guide d'aménagement des contre-terrasses de la rue McGill et ses abords entre les rues Saint-Jacques et de la Commune Guide d'aménagement des terrasses de la Place Jacques-Cartier*

Requérant (mandataire de l'exploitant du permis)

Nom :	Prénom :
Télécopieur :	Téléphone:
Courriel:	Cellulaire:
Adresse postale :	Fonction :

Exploitant du permis de café-terrasse (titulaire du permis)

Raison sociale :		Adresse postale :
Activités courantes de l'entreprise	Débit de boissons alcooliques □	Restaurant □
Entreprise (compagnie) :		Nom d'un administrateur :
Télécopieur :		Téléphone:
Courriel:		Cellulaire:
Adresse postale :		**No d'entreprise du Québec** (NEQ) :

Occupation périodique du domaine public pour fins de café-terrasse

Préciser l'adresse exacte du commerce rattaché au café-terre : _____	
Nombre de case de stationnement utilisé(s) : Case complète :_____ Partielle (une partie de la case seulement) :_____	
Numéro de code des places de stationnement des panneaux d'identification **:** _____	
Superficie inférieure du commerce exploité : m^2	
Possède un café-terrasse sur **domaine privé** : NON □ OUI □	Superficie du café-terrasse exploité sur le domaine privé : m^2
Concepteur des plans : _____	Permis d'alcool RACJQ: NON □ OUI □ À VENIR □

Documents à joindre aux présentes:

☐ Résolution, mandat, procuration ou autre autorisant **le requérant** à faire la présente demande pour et au nom de l'exploitant du permis.

☐ Procuration ou résolution de la compagnie ou la raison sociale demanderesse.

☐ Deux (2) copies du plan d'aménagement (de qualité professionnelle) comprenant les façades avant et latérales ainsi que la **vue en plan** du café-terrasse (le trottoir, le mobilier urbain, la disposition du mobilier et des équipements de terrasse ainsi qu'une vue en élévation avec détails des garde-corps. (Doit être signés et scellés par professionnel si vente d'alcool sur le café-terrasse).

☐ Lettre d'autorisation du propriétaire de l'immeuble où est situé le commerce.

☐ Un avenant d'assurance responsabilité civil (de 2 000 000 $). Cet avenant à votre assurance doit demeurer en vigueur pour toute la durée de l'occupation soit jusqu'à du 1er mars au 31 octobre inclusivement.

☐ Photos des vues dégagées de face et de côtés, notamment de 1) la façade complète du commerce; 2) du trottoir; et de 3) la chaussée (rue) situés en face.

☐ Nouvelle demande de permis, chèque de 545 $

☐ Frais à l'émission du permis**,** chèque de 63 $

Note : Ces frais sont non récurrents.

Les chèques doivent être faits à l'ordre de Ville de Montréal, Service des finances.
Note : Les frais d'analyse (545.00 $) sont non remboursables

Transmettre le tout à :

Arrondissement de Ville-Marie
Direction travaux publics, Division des études techniques
800, rue De Maisonneuve Est, 17e étage
Montréal (Québec) H2L 4L8
Tél.: 514-872-3667

_____

Signature du requérant

DATE _____